

## FAITS SAILLANTS

- Lancement de la révision à mi-parcours de la Procédure d'appel consolidé (CAP)
- Quatre départements enregistrent des alertes au choléra, y compris dans les camps de déplacés
- Le rythme de sortie des camps de déplacés s'accroît
- Lancement de la saison cyclonique; 450 000 personnes pourraient être affectées
- Pénurie alimentaire dans le Nord-Ouest, Nord-Est, Artibonite, bidonvilles et camps de Port-au-Prince

## CHIFFRES CLES

Nb. de déplacés dans les camps	420 513
Nb. cumulatif de personnes infectées par le choléra	547 011
Nb. de décès dus au choléra	7 188

## FINANCEMENTS

**230,5 millions**  
fonds requis (en US\$)

**18%**  
financés



## Au sommaire

- Financement P.1
- Epidémie de choléra P.2
- Gestion des camps P.3
- Préparation aux urgences P.4
- Insécurité alimentaire P.5

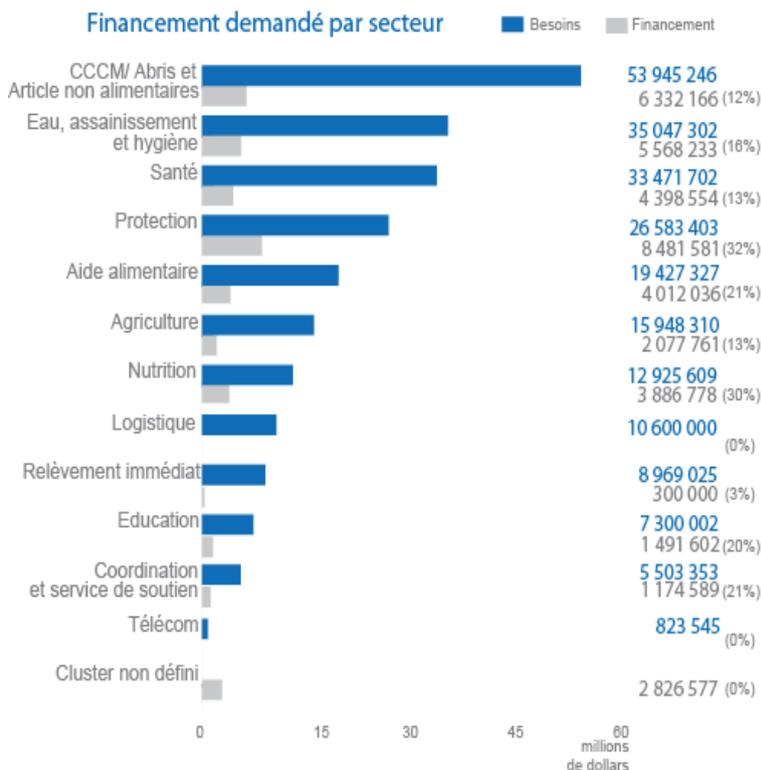
## Financement

### Révision du CAP; le sous-financement en toile de fond

La communauté humanitaire et le gouvernement haïtien ont lancé le 25 mai à Port-au-Prince le processus de révision de la Procédure d'appel consolidé (CAP). En présence des représentants du gouvernement et des bailleurs de fonds, les acteurs humanitaires se sont retrouvés pour tirer le bilan de leur action depuis le lancement en janvier dernier de l'appel de fonds humanitaire d'un montant de 230,5 millions de dollars. Il s'agissait également de réajuster les priorités sur la base des paramètres actuels, notamment la baisse du budget consacré à l'action humanitaire en Haïti. Une feuille de route révisée sera présentée en juin.

«Avec un niveau de financement de 15%<sup>1</sup>, Haïti a le triste privilège d'arriver au deuxième rang des pays les moins financés à travers le CAP. Il s'agit d'une réalité que nous ne pouvons pas ignorer et qui doit s'inscrire en filigrane de nos débats, » a insisté Mr. Nigel Fisher, Coordonnateur de l'action humanitaire, dans son discours d'ouverture.

La fatigue des donateurs, qui s'est manifestée depuis le deuxième trimestre de 2011, a profondément affecté la capacité des acteurs humanitaires à fournir une aide aux 420 000 personnes vivant toujours sous des tentes. Elle a également limité les actions de prévention de propagation du choléra, de détection des cas et de soin des malades. A cela s'ajoutent les risques que courent les communautés vulnérables pendant la saison des pluies et des ouragans qui a déjà fait 22 décès et endommagé des centaines de maisons depuis mars.



<sup>1</sup> Ce chiffre est passé à 18%

*L'exercice de révision du CAP est fortement tributaire de la baisse du financement humanitaire en Haïti et impose de définir des priorités parmi les priorités*

Le Cluster CCCM/Abri d'urgence prévient que 320 000 individus vivront encore sous des tentes à la fin de l'année si les bailleurs n'investissent pas dans des projets de soutien à la relocalisation dans les communautés. Il faut également s'attendre à une détérioration des conditions de vie dans les sites où 50% des tentes ont besoin d'être remplacées.

De même il ne sera pas possible de mettre en œuvre les activités de protection à l'intention de 468 000 enfants, notamment ceux vivant dans les sites de déplacement, les enfants séparés de leur famille ou orphelins, sans soins parentaux ou dans des situations d'extrême vulnérabilité, signale le Cluster protection.

De son côté, OPS a averti que l'épidémie de choléra infectera entre 200 000 et 250 000 personnes supplémentaires et que les capacités actuelles, du côté des humanitaires comme du Ministère de la santé et de la population (MSPP), ne seront pas suffisantes pour contrôler l'épidémie et soigner les malades.

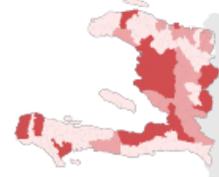
« Les objectifs stratégiques du CAP restent les mêmes, a ajouté Mr Fisher, mais la situation nous impose de faire des choix. Les orientations stratégiques adoptées en mars dernier sont toujours valables » (voir bulletin mars 2012).

## Zones prioritaires par secteur en 2012

### Niveau de priorité



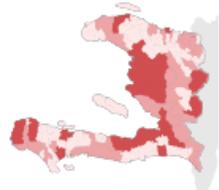
Cluster WASH



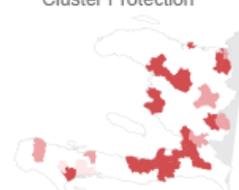
Cluster CCCM/Shelter



Cluster Santé



Cluster Protection



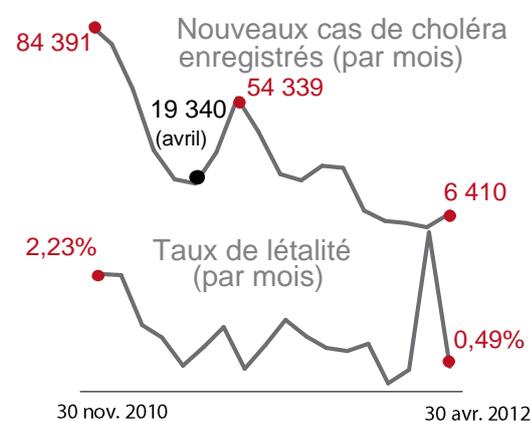
## Réponse au choléra

### Multiplication des alertes au choléra

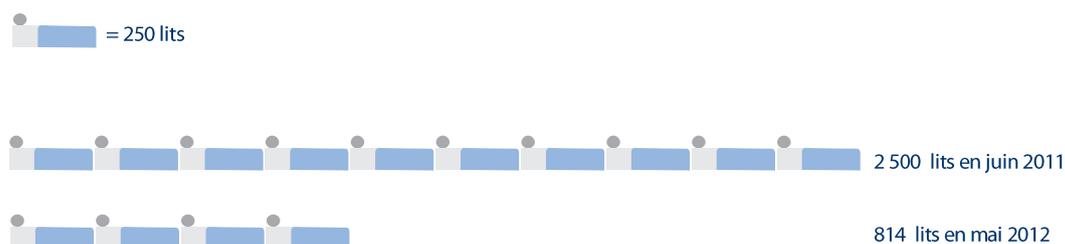
Les alertes au choléra se sont multipliées dans quatre des 10 départements que compte le pays: Artibonite, Nord-Est, Nord-Ouest, Ouest au cours du mois de mai. L'île de la Gonave ainsi que les camps de déplacés et communautés voisines de Martissant et Carrefour de la zone métropolitaine de Port-au-Prince ont également connu une augmentation de nouveaux cas.

L'Artibonite est particulièrement touché en raison des multiples foyers de choléra, y compris dans des zones isolées, de la contamination des cours d'eau et des mauvaises pratiques d'hygiène. Le Cluster santé indique que 20% des cas et 17% des décès se trouvent dans le département où le nombre de partenaires a progressivement diminué pour passer de 20 à 7 à l'heure actuelle.

OPS signale que le système d'alerte épidémiologique avait répertorié la majorité des alertes depuis le 1er avril en raison du début précoce de la saison des pluies. Toutefois, la capacité de réponse ne sera pas suffisante si cette tendance devait se maintenir. La baisse du niveau de financement humanitaire en Haïti depuis le deuxième semestre 2011 a réduit la capacité des partenaires de la santé à faire face à une résurgence de l'épidémie. Lors du pic de juin 2011, 2 500 lits étaient disponibles dans le pays, contre 814 aujourd'hui, la majorité d'entre eux étant déjà occupés.



### Nombre total de lits adaptés au traitement du choléra



Face aux limites que lui impose la baisse des budgets humanitaires, le Cluster santé a revu ses priorités pour les six prochains mois. Il s'attachera en particulier à prendre en charge les malades dans les zones touchées par le choléra, en particulier les zones isolées et les camps de déplacés, et à prévenir la propagation du vibrio cholerae et d'autres maladies infectieuses. Le soutien à un système de coordination des urgences de santé publique en cas de catastrophes naturelles fait aussi partie des priorités.

### Le choléra se propage aux écoles hébergeant des déplacés

Des cas de choléra ont été signalés le 16 mai dans quatre écoles publiques de Martissant où des camps occupent le périmètre de l'établissement. Cela ne fait que confirmer les risques inhérents à la cohabitation entre écoliers et déplacés, signale le Cluster éducation.

Pour répondre à ces flambées, l'UNICEF, à travers son partenaire de mise en œuvre ADRA, a procédé à des distributions de produits de chloration de l'eau, de savon, de chlore et des seaux pour promouvoir le lavage des mains. Les inspecteurs scolaires du département de l'Ouest ont également mené des campagnes de promotion de l'hygiène à l'intention des écoliers et de leurs enseignants.

Quelque 24 écoles publiques, la plupart d'entre elles délabrées, partagent leurs infrastructures en eau, hygiène et assainissement avec des camps de déplacés. Des cas de violence sexiste, du vol de matériel scolaire et des incendies ont également été signalés par le Cluster.

Le Cluster travaille en étroite collaboration avec OCHA, OIM et le Cluster CCCM/Abri d'urgence afin de développer une stratégie commune sur des critères de vulnérabilité cohérents qui serait à la base des processus de sélection des camps en vue de la relocalisation de leurs résidents. L'objectif est d'influencer les politiques et pratiques gouvernementales, les bailleurs de fonds et d'autres partenaires afin de cibler les personnes déplacées les plus vulnérables et sécuriser l'environnement scolaire. Le Gouvernement du Premier Ministre Laurent Lamothe a fait de la fermeture des camps installés dans le périmètre des établissements scolaires une de ses priorités.

## Gestion des camps

### Baisse importante de la population des camps

Estimée à 420 513 individus, la population des camps a connu une diminution de 14% en mars et avril, soit le rythme de sortie des camps le plus important depuis février date à laquelle ce taux était de 7%, signale la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM. Il s'agit également d'une baisse de 73% si l'on compare les chiffres actuels avec ceux de juillet 2010 date à laquelle les zones affectées par le tremblement de terre comptaient 1 555 camps abritant 1,5 million de déplacés. Le nombre de



Les déplacés ont quitté la place Saint Pierre à Pétion-Ville grâce au projet 16/6. Crédit: Gouvernement d'Haïti

*Le soutien aux programmes de relocalisation dans les communautés ont contribué de manière considérable à la baisse de la population des camps*

sites, ajoute le DTM, est passé de 660 à 602 au cours de la même période.

La plus forte baisse de population dans la zone métropolitaine a été observée à Port-au-Prince où l'ensemble des ménages déplacés a diminué de 21%.

L'OIM attribue ce déclin à la mise en place de divers programmes de retour et de relocalisation mis en place par le gouvernement avec le soutien de la communauté internationale, notamment le programme 16/6 dont la première phase de mise en œuvre a mené à la fermeture de six camps prioritaires.

Plus récemment, le programme de retour des déplacés du Champ de Mars, qui abritait environ 4 600 familles, a permis à 3 000 ménages de retourner dans leur quartier d'origine. Les 1 600 familles restantes devraient quitter le camp d'ici le mois d'août.

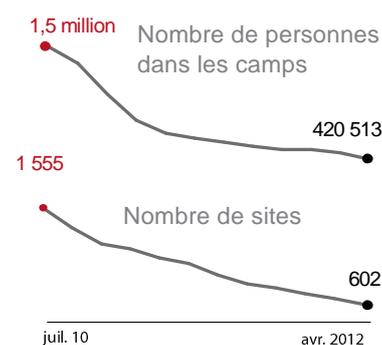
L'organisation indique toutefois que beaucoup de personnes ont été également contraintes de partir en raison de la détérioration des conditions de vie et des menaces d'expulsion forcée.

### Les menaces d'expulsion se poursuivent

De juillet 2010 à avril 2012, le total cumulatif des menaces d'expulsion est passé à 399, selon le dernier rapport du Cluster CCCM/Abri d'urgence. Quelque 81 982 personnes habitant 147 camps sont actuellement menacées d'expulsion, soit 19% de la population totale actuelle.

Les communes les plus affectées par les menaces d'expulsion forcée sont situées dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Delmas arrive en tête avec 45 cas de menace d'expulsion, suivi de Tabarre qui en a enregistré 22, puis de Carrefour où 12 cas ont été signalés. Le rapport indique également que 92% de la population des camps menacée d'expulsion forcée se trouvent sur des terres privées et 6% sur des terres publiques.

L'OIM ajoute que depuis juillet 2010, 66 566 personnes ont été contraintes de quitter les camps.



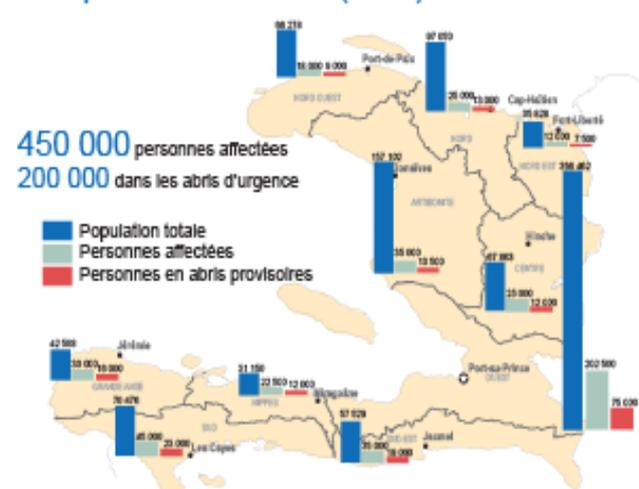
## Préparation aux urgences

### Lancement de la saison cyclonique 2012

Le Gouvernement d'Haïti a lancé officiellement le 1er juin la saison cyclonique 2012. Selon les estimations et scénario du plan de contingence de 2012 élaboré par la Direction de la protection civile (DPC) avec le soutien des acteurs internationaux, 450 000 individus seraient susceptibles d'être touchés par la saison cyclonique et pourraient avoir besoin d'être évacués.

L'année cyclonique 2008, qui avait fait plus de 800 000 sinistrés, provoqué la destruction de 20 000 maisons et l'évacuation de 400 000 personnes, a été prise comme référence dans l'élaboration des

### Hypothèse de planification de la population à risque d'être affectée (DPC)



Sources: Hypothèse de planification de la Direction de la protection civile (DPC)-2012  
Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) 2009

hypothèses de planification. Le scénario prend également en compte la probabilité d'une intensification de l'activité cyclonique entre août et septembre 2012.

La moitié des personnes évacuées pourraient se trouver dans le département de l'Ouest où vivent 3,7 millions de personnes. Fortement vulnérable aux catastrophes naturelles, le Sud serait le deuxième département le plus fortement sinistré puisque 45 000 personnes pourraient avoir besoin d'être évacuées en abri provisoire.

### Premier exercice de simulation à un séisme

Le département des Nippes a testé le 11 mai ses capacités opérationnelles de réponse à un tremblement de terre fictif de magnitude 6.0, suivi de pluies intenses et de raz de marée.

Réalisé par la DPC avec la participation du PNUD, d'OCHA, du PAM, du Centre conjoint des opérations d'urgence (JOTC) de la MINUSTAH, cet exercice de simulation (SIMEX) avait pour but de former les acteurs du Centre régional des opérations conjointes (RJOC) de la MINUSTAH et du Centre d'opérations d'urgence départemental (COUD) à la rédaction et la diffusion de bilans des dégâts et de rapports de situation.

Il s'agit du septième exercice de simulation, mais le seul en réponse à un séisme. Les SIMEX précédents ont été réalisés depuis le 12 mars dans le Nord, Nord-Ouest, Nord-Est, Centre et Sud ainsi que dans la ville de Hinche. Le prochain SIMEX aura lieu le 31 mai et 1er juin dans le département de l'Ouest à Port-au-Prince.

### L'UE achève son programme de renforcement du SNGRD

L'Union Européenne (UE) a achevé le 23 mai son Programme européen pour le renforcement du Système national de gestion des risques et des désastres (PER-SNGRD). Ce programme, lancé il y a 20 mois et financé à hauteur de 15 millions d'euros, visait non seulement à augmenter la capacité de réponse locale face aux catastrophes, mais également celle de l'Etat haïtien.

Les résultats visés portent à la fois sur le renforcement des structures de gestion des risques et des désastres, les équipements, la formation et la sensibilisation du public.

Plus de 300 Dispositifs d'intervention de premiers secours (DIPS), constitués de matériel de secours et de sauvetage - ont été installés dans les 140 communes.

Trois mille volontaires, dont 205 pompiers et 43 formateurs, ont été formés au sauvetage et techniques de déblaiement et ont intégré le système national dans leur département respectif en tant que cadres d'appui à la DPC.

Le PER-SNGRD a également financé la construction d'une extension du Centre des opérations d'urgence national (COUN) qui sera doté d'un outil informatique de gestion des données.

Pour renforcer les connaissances de la population haïtienne sur les catastrophes, Internews a produit trois documentaires, soutenu la capacité de diffusion des messages de sensibilisation du public et réalisé deux séries d'enquêtes d'évaluation des connaissances. Un Guide pratique de la communication d'urgence a également été élaboré.



Des volontaires en formation sur les techniques de sauvetage à Moulin sur Mer. Crédit : Union européenne.

## Insécurité alimentaire

*L'arrivée précoce de la saison des pluies améliorera à partir de juillet la sécurité alimentaire des ménages affectés*

### Le Nord-Ouest, Nord-Est et l'Artibonite en insuffisance alimentaire

Selon le dernier rapport de FEWS NET couvrant la période d'avril à juin 2012, les départements de l'Artibonite, du Nord-Ouest et du Nord-Est font face à une pénurie alimentaire qui se maintiendra jusqu'en juin prochain.

Contrairement aux régions du sud, de l'ouest et du centre du pays qui ont connu des pluies abondantes, les communes du haut Artibonite, du Nord-Ouest et du Nord-Est ont souffert de sécheresse depuis octobre-novembre, signale le rapport. Cette situation a retardé la campagne agricole du printemps et mené à la perte de récoltes en sorgho, l'aliment de base des populations pauvres.

La baisse de l'activité agricole dans ces régions provient également du manque de fertilisants chimiques et de l'augmentation de 250% du prix des engrais. Les ménages pauvres, principalement employés dans les travaux des champs, ont donc subi une réduction de leur pouvoir d'achat.

Dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, les populations des camps et des bidonvilles n'échappent pas à cette précarité alimentaire, souligne le rapport. Le prix du riz a augmenté légèrement de 5%, tandis que le maïs et le haricot ont également connu une hausse de 14 et 8% respectivement par rapport à avril 2011.

FEWS NET note toutefois qu'en raison des pluies précoces, la production sera plus élevée cette année et une plus grande disponibilité des produits alimentaires locaux sera observée sur les marchés entre juillet et septembre 2012. Les ménages du haut Artibonite tout comme ceux du Nord-Ouest passeront alors en insécurité alimentaire minime. Une amélioration se fera également sentir parmi les populations pauvres de la zone métropolitaine au sein desquels le niveau d'insécurité alimentaire aiguë restera minime, note FEWS NET.

## Autres questions

### Inauguration d'un second centre de traitement des excréta et eaux usées

La Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA) a inauguré le 23 mai à Titanyen un nouveau centre de traitement des excréta et des eaux usées. Financée par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), cette nouvelle station d'épuration d'une capacité de 500 m3 par jour permettra de collecter et de traiter les eaux usées des camps pour personnes déplacées, des centres de traitement de choléra ainsi que des fosses de la région métropolitaine de Port-au-Prince.

Haïti dispose désormais de deux stations officielles de traitement. La première usine financée par le Fonds central de réponse aux urgences humanitaires (CERF) des Nations Unies ainsi qu'ECHO, l'UNICEF et la Croix Rouge américaine avait ouvert en octobre 2011 à Croix-des-Bouquets, une commune également située dans la zone métropolitaine. Elle répondait à des besoins urgents en assainissement des trois millions d'habitants de Port-au-Prince.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

**George Ngwa Anuongong**, chef, Section communication, E-mail: [ngwaanuongong@un.org](mailto:ngwaanuongong@un.org), Tél. (509) 3702 5192,

**Emmanuelle Schneider**, porte-parole/chargée de l'information, E-mail : [schneider1@un.org](mailto:schneider1@un.org), Tél. (+509) 3702 5176

**Rachelle Elien**, chargée de l'information, E-mail : [elien@un.org](mailto:elien@un.org), Tél. (509) 3702 5177

**Widlyn Dornevil**, chargé de l'établissement des rapports, E-mail : [dornevil@un.org](mailto:dornevil@un.org), Tél. (509) 3702 5182

Les *bulletins humanitaires* d'OCHA sont disponibles sur [www.haiti.humanitarian.info](http://www.haiti.humanitarian.info) | [www.unocha.org](http://www.unocha.org) |